

RGPD / GDPR – DPO – Avec certification

5 jours (35 heures)

Perfectionnement

Présentiel ou classe à distance

à partir de

4 375 € HT par personne (TVA en vigueur)

Repas inclus en présentiel

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 03/10/2026.

Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Décrire l'histoire de la protection des données personnelles en Europe
- Identifier les concepts et approches nécessaires à l'alignement efficace avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Reconnaître les nouvelles exigences que le RGPD apporte aux organisations de l'UE et aux organisations hors UE et, lorsqu'il est nécessaire, les mettre en oeuvre
- Aider un organisme à évaluer la mise en oeuvre de ces nouvelles exigences
- Gérer une équipe implémentant le RGPD
- Conseiller les organismes sur la gestion des données personnelles
- Mettre en oeuvre l'expertise nécessaire pour l'analyse et la prise de décision dans le contexte de la protection des données personnelles.

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

À qui s'adresse cette formation ?

Responsables de projets ou consultants souhaitant préparer et soutenir un organisme dans la mise en oeuvre des nouvelles procédures et l'adoption des nouvelles exigences présentées dans le RGPD (en vigueur depuis le 25 mai 2018). DPD (Délégués à la Protection des Données) et cadres supérieurs chargés de la protection des données personnelles d'une entreprise et de la gestion de ses risques. Membres d'une équipe de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de continuité des affaires. Conseillers experts en sécurité des données personnelles, experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de DPD.

Prérequis

Avoir une compréhension fondamentale du RGPD et une connaissance approfondie des exigences en matière de protection des données. De plus, pour l'obtention de la certification, il est obligatoire de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles ; ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ainsi que d'une formation d'au moins 35 heures en matière de protection des données personnelles (reçue par un organisme de formation). Pour pouvoir suivre ce cours, il est impératif que chaque stagiaire se crée un identifiant (ID) sur le site de l'éditeur.

Programme

1 Pendant votre formation

RGPD / GDPR – DPO – Avec certification

Jour 1

Introduction au RGPD et initialisation de la conformité au RGPD

- Objectifs et structure du cours
- Introduction au RGPD
- Principes fondamentaux du RGPD
- Initialisation de la mise en oeuvre du RGPD
- Comprendre l'organisation et clarifier les objectifs de la protection des données
- Analyse du système existant

Jour 2

Planifier la mise en oeuvre du RGPD

- Leadership et approbation du projet de conformité RGPD
- Politique de protection des données
- Définition de la structure organisationnelle de la protection des données
- Classification des données
- Evaluation du risque associé au RGPD

Jour 3

Déployer le RGPD

- PIA (Privacy Impact Assessment)
- Conception des contrôles de sécurité, des procédures et politiques spécifiques
- Mise en oeuvre des contrôles

- Définition du processus de gestion de la documentation
- Plan de communication
- Plan de formation et de sensibilisation

Jour 4

Suivi et amélioration continue de la conformité au RGPD

- Gestion des opérations
- Gestion des incidents
- Monitoring, mesure, analyse et évaluation
- Audits internes
- Brèche de données et actions correctives

Jour 5

Matin : Préparation à la certification

Après-midi : Passage de la certification

- Le prix et le passage de l'examen sont inclus dans la formation
- L'examen (en français) a lieu le dernier jour à l'issue de la formation (sous réserve de place disponible lors d'un passage en distanciel) et s'effectue en ligne ou sur papier, pour une durée moyenne de 3h00

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Modalités pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2I, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Détails de la session

Du 8 mars 2027 au 12 mars 2027 (5 jours / 35 heures)

Orléans

Du 8 mars 2027 au 12 mars 2027

Orléans

- 8 mars 2027 9h00 – 15h00
- 9 mars 2027 9h00 – 15h00
- 10 mars 2027 9h00 – 15h00
- 11 mars 2027 9h00 – 15h00
- 12 mars 2027 9h00 – 15h00